

Les mensonges de Daniel Vaillant pour cautionner les prières musulmanes illégales à Barbès

Nous apportons ci-dessous des preuves supplémentaires de la déliquescence morale qui caractérise l'action de la mairie de Paris et de la mairie du 18e arrondissement dans le quartier Barbès, dans lequel, chaque vendredi, des rues entières sont barrées par des musulmans, qui y prient par milliers sur la chaussée et les trottoirs, après en avoir expulsé les non-musulmans. (1)

Le règne de l'hypocrisie

Le 1er février 2010, lors d'une séance du Conseil d'arrondissement du 18e arrondissement de Paris, dont le maire est Daniel Vaillant (PS), la majorité municipale (socialistes et membres des Verts) a adopté à l'unanimité un vœu à l'adresse du préfet de Police, relatif à l'occupation de l'espace public par les musulmans des mosquées des rues Polonceau et Myrha. Voici des extraits de ce texte, tels qu'ils ont été publiés dans le numéro 8 du journal municipal du 18e arrondissement, « 18 Ensemble » de février 2010, extraits que nous commentons au fur et à mesure : (2)

« ...Conformément à la loi de 1905, le culte musulman, comme l'ensemble des autres cultes, doit pouvoir s'exercer librement dans le respect du principe républicain de laïcité et de séparation des Églises et de l'État » ;

Il s'agit là d'une présentation partielle de la loi de 1905, qui tout en garantissant « le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public » (article 1), encadre l'exercice des différents cultes, et qui stipule clairement, dans son article

27, que les manifestations religieuses publiques sont interdites, sauf autorisation de la préfecture en bonne et due forme ! (3)

« (Ces) ... mosquées sont trop petites pour accueillir, les vendredis, tous les fidèles qui se retrouvent dans la rue pour prier... » ;

Une fois de plus, la clique municipale du 18^e arrondissement reprend l'argument erroné que se plaît à seriner le maire Daniel Vaillant avec un triste entêtement. Car, si de nombreux musulmans viennent prier chaque vendredi dans les rues du quartier Barbès, c'est parce qu'ils sont attirés par la possibilité de prier en masse dans ces rues, possibilité qui n'existe que parce que, depuis des années, Daniel Vaillant et la Préfecture n'ont pris aucune mesure pour faire cesser cette occupation illicite du domaine public. Puisque les autorités françaises laissent les musulmans voler impunément des rues entières chaque vendredi, pourquoi ces derniers se gêneraient-ils ?

« ... la Mairie de Paris, avec la municipalité du 18^e, a décidé de financer la construction de locaux (4000m²) rue Stephenson puis rue Polonceau pour accueillir l'Institut des Cultures d'Islam. Les deux emplacements proposeront en 2012... des activités culturelles... et des activités cultuelles..., animées par des structures différentes. La partie cultuelle sera vendue en VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement) à une association cultuelle financée sur des fonds entièrement privés, respectant strictement le cadre légal... loi de 1905 qui interdit aux collectivités territoriales de financer directement la construction de lieux de culte » ;

Ce que ne dit pas le vœu du conseil municipal, c'est que la construction de cet « Institut des Cultures d'Islam » va coûter 28 millions d'euros, et que la vente de la salle sensée servir de mosquée, à une « association cultuelle » musulmane, va rapporter seulement 6 millions d'euros à la mairie, le restant de cette somme (22 millions d'euros) étant payé par les contribuables parisiens ! Ainsi, Daniel Vaillant et le maire de Paris, Bertrand Delanoë, ont-ils mis au point un

montage financier plus que douteux, qui consiste à prendre 22 millions d'euros (soit plus de 140 millions de francs) dans la poche des Parisiens afin de pouvoir construire au sein de ce bâtiment luxueux une mosquée pour les musulmans ! (4)

« Dans cette attente, la situation actuelle... pose des problèmes en termes de sécurité et d'occupation de l'espace public, chaque vendredi et ce, en l'absence de toute force de police » ;

Là encore, le vœu du conseil municipal ignore volontairement le fait que, de l'aveu même du recteur de la mosquée de la rue Myrha, Hamza Sallah, ces blocages de rues durent « depuis une quinzaine d'années », c'est-à-dire précisément depuis l'élection de Daniel Vaillant au poste de maire du 18^e arrondissement. (5)

« À Paris, c'est la Préfecture de Police qui est en charge de la sécurité sur la voie publique et qui accorde ou non les autorisations de manifestations... » ;

Et jamais, en quinze ans, Daniel Vaillant n'a demandé à la préfecture de Police d'appliquer la loi, et d'interdire les blocages de rues et les occupations illicites du domaine public qui ont lieu chaque vendredi dans ce quartier de son arrondissement. Et jamais un préfet de police de Paris n'a envoyé des policiers dans les rues Myrha, Léon, Polonceau, et des Poissonniers, pour empêcher les musulmans de les bloquer.

« Le conseil du 18^e arrondissement demande au Préfet de Police de mettre en place dans les meilleurs délais un dispositif concerté et partenarial, garantissant la légitime liberté de circulation des riverains et la tranquillité de tous aux abords de ces deux mosquées... ».

Voilà une belle phrase, qui n'a qu'un but cosmétique, celui de faire croire que la majorité municipale du 18^e arrondissement se soucie des riverains du quartier Barbès, alors qu'elle s'en moque totalement, puisque, depuis l'adoption de ce vœu municipal, non seulement la liberté de circulation des riverains n'a jamais été « garantie » dans le quartier Barbès, mais qu'au contraire la situation s'est aggravée de façon dramatique sur le terrain, comme le prouve notre vidéo tournée

dans la rue des Poissonniers le vendredi 30 avril 2010 :

En conclusion, ce que dit ce vœu grotesque, c'est qu'il faut « garantir la tranquillité et la libre circulation des riverains pendant la prière du vendredi » tout en permettant au « culte musulman » de « s'exercer librement » ! Belle quadrature du cercle, que Daniel Vaillant, maire du 18^e arrondissement, et Daniel Canepa, préfet de police de Paris, ont résolue en laissant les musulmans faire absolument ce qu'ils veulent dans ce quartier, barrer et occuper les rues qu'ils veulent, empêcher les véhicules et les piétons de passer, allant même jusqu'à leur livrer la chaussée de la rue des Poissonniers, qui était jusqu'au vendredi 16 avril laissée libre par les musulmans délinquants !

Les déclarations scandaleuses de Michel Neyreneuf

Dans le numéro de mars 2010 du journal local « Le 18^e du Mois » (numéro 170), en page 10, un article intitulé « La mairie [du 18^e] demande un dispositif policier devant les mosquées le vendredi » parle du vœu de la municipalité, et cite les déclarations de Michel Neyreneuf, adjoint au maire en charge de l'urbanisme, faites juste après l'adoption de ce vœu. (6)

Cet élu, qui a participé au montage financier plus que douteux de l'Institut des Cultures d'Islam (voir ci-dessus), déclare que « en l'absence de toute police, différentes formes de provocations ont eu lieu récemment qui auraient pu avoir des conséquences graves. (...) Ceci est une allusion à certains vidéastes qui filment de tout près les fidèles pendant la prière pour insérer leurs films sur des sites défavorables aux musulmans. (...) Cela risque à tout moment de partir en vrille ».

Ainsi, pour Michel Neyreneuf, ce qui est inadmissible, c'est que des enquêteurs indépendants filment les prières musulmanes illégales, afin d'informer la population française (et

étrangère) de la situation scandaleuse qui prévaut à Barbès – et non que des milliers de musulmans barrent chaque vendredi des rues entières et les occupent intégralement, trottoirs plus chaussée, pour y prier après en avoir chassé les non-musulmans, et interdisent tout passage aux piétons et aux véhicules pendant plus de deux heures !

Ainsi, Michel Neyreneuf foule-t-il aux pieds la liberté d'expression et la liberté d'informer, comme le pire des islamo-collabos !

Ainsi assiste-t-on une fois de plus à cette formidable inversion des valeurs : Michel Neyreneuf ne dit pas un mot contre les musulmans délinquants bloqueurs de rues, mais accuse les personnes qui dénoncent les délits commis par ces musulmans !

Ainsi, la transformation d'un quartier entier de Paris en zone islamisée du Tiers-Monde, soumise au joug d'une milice musulmane, ne gêne-t-elle apparemment pas Michel Neyreneuf !

Qu'un élu de la Nation soutienne des extrémistes musulmans voleurs de rues est un scandale ! Quel incroyable mépris pour les lois de la République Française !

Si Michel Neyreneuf veut se convertir à l'islam, libre à lui. Il peut, s'il le veut, émigrer en Arabie Saoudite ! Mais il n'a pas le droit de soutenir des délinquants musulmans qui transforment chaque vendredi un quartier entier de notre pays en zone musulmane soumise à leur autorité !